

ADRESSES.

Par des adresses de l'assemblée législative portant date comme ci-dessous, les sommes qui suivent ont été avancées pour subvenir aux dépenses contingentes de la chambre :

Adresse No. 1, par warrant du 13 avril 1858.....	\$50,000,00
“ “ 2, “ 4 mai	40,000,00
“ “ 3, “ 1 juin	40,000,00
“ “ 4, “ 26 “	40,000,00
“ “ 5, “ 27 juillet	159,227.28

Par lettre du greffier, par warrant à compte de l'indemnité en vertu de 12 Victoria, c. 33, du 6 mars 1858.....	24,000.00
“ “ “ 22 avril	20,000.00
“ “ “ 27 mai	20,000.00
“ “ “ 26 juillet	20,000.00
“ “ “ 10 août	20,000.00

(N.B.—Les deniers avancés sur les adresses de la chambre ont été ou compris dans le bill des subsides de la présente session, ou le seront dans le bill de la prochaine session.)

RÉCAPITULATION.

I. Budget des dépenses pour 1858, payables à même le fonds du revenu consolidé	\$2,283,073.51
A prélever au moyen de débentures (pour travaux publics)	1,000,000.00
II. L'acte des pêcheries—Quatre inspecteurs des pêcheries à \$400 chacun	1,600.00
Pour la formation de parcs à huîtres, dans les diverses baies et rivières de cette province (pour une période de trois années).....	(Par année.) 600.00
III. Juridiction et procédure des diverses cours de surrogate du Haut-Canada. Nomination d'un greffier de cour de surrogate.....	1,600.00

(Voir aussi la note ci-dessus.)